



<p>RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:</p> <p>Bid Receiving - Environment Canada / Réception des soumissions – Environnement Canada</p> <p>Copie papier:</p> <p>200 Sacré-Coeur Blvd., Gatineau, Quebec (Canada) K1A 0H3 Attn: Barry McKenna</p> <p>Courriel:</p> <p>ec.soumissions-bids.ec@canada.ca</p> <p>BID SOLICITATION DEMANDE DE SOUMISSIONS</p> <p>PROPOSAL TO: ENVIRONMENT & CLIMATE CHANGE CANADA</p> <p>We offer to perform or provide to Canada the services detailed in the document including any attachments and annexes, in accordance with the terms and conditions set out or referred to in the document, at the price(s) provided.</p> <p>SOUMISSION À: ENVIRONNEMENT CANADA</p> <p>Nous offrons d'effectuer ou de fournir au Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans le document incluant toutes pièces jointes et annexes, les services détaillés dans le document, au(x) prix indiqué(s).</p>	<p>Title – Services d'observation aérologiques et météorologiques, Vernon, Colombie Britannique</p>	
	<p>EC Bid Solicitation No. /SAP No. – N° de la demande de soumissions EC / N° SAP 5000040096</p>	
	<p>Amendment/Amendement 003</p>	
	<p>Date of Solicitation Amendment – Date de la modification à la demande de soumissions 2018-10-04</p>	
	<p>Bid Solicitation Closes (YEAR-MM-DD) - La demande de soumissions prend fin (AAAA-MM-JJ)</p> <p>at – à 2:00 P.M. on – le 2018-10-11</p>	<p>Time Zone – Fuseau horaire Eastern Daylight Time</p>
	<p>F.O.B – F.A.B Not applicable</p>	
	<p>Address Enquiries to - Adresser toutes questions à Barry McKenna Barryjoseph.mckenna@canada.ca</p>	
	<p>Telephone No. – N° de téléphone 819-938-9425</p>	<p>Fax No. – N° de Fax</p>
	<p>Delivery Required (YEAR-MM-DD) – Livraison exigée (AAAA-MM-JJ) Voir ci-jointe.</p>	
	<p>Destination - of Services / Destination des services Environment & Climate Change Canada Vernon, British Columbia</p>	
<p>Security / Sécurité Il y a des exigences relatives à la sécurité</p>		
<p>Vendor/Firm Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</p>		
<p>Telephone No. – N° de téléphone</p>	<p>Fax No. – N° de Fax</p>	
<p>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm: (type or print) / Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</p>		
<p>Signature</p>	<p>Date</p>	



Cette modification 003 à la demande de soumissions 5000040096 sert à traiter les demandes des fournisseurs et modifier la demande comme suite:

Q6. Exigences en matière d'assurances : À l'exception du point concernant la fourniture d'une couverture par la CSPAAT aux travailleurs, je ne crois pas que les exigences en matière d'assurance indiquées puissent logiquement être appliquées dans le cas de Vernon. Pourriez-vous vérifier ?

R6. La police d'assurance responsabilité civile commerciale est une exigence du contrat.

Q7. Veuillez préciser quelle sera la relation de travail entre l'entrepreneur et l'employé d'ECCC, qui gère actuellement le programme.

R7. Environnement Canada désignera un point de contact principal pour coordonner les activités des observateurs. Environnement Canada informera à l'avance l'entrepreneur de la nécessité de rejets supplémentaires pour couvrir les absences prévues de l'observateur d'ECCC. L'entrepreneur doit fournir ses coordonnées pour qu'ECCC puisse communiquer avec lui pour faire face à des besoins imprévus d'observations supplémentaires.

Q8. Dans l'Annexe A (Énoncé des travaux), paragraphe 4. (PORTÉE), la quantité d'environ cent quatre (104) versions pour samedi et dimanche «semble incorrecte et devrait être corrigée pour lire 208 versions, à la place (52 semaines). X 2 jours X 2 quarts de travail)

R8. Veuillez voir l'amendement à la demande de soumissions ci-dessous.

Q9. À l'annexe «B», Base de paiement, barème de prix 2 - «Sur demande», veuillez préciser le sens / objet des 72 heures indiquées à la ligne 1.

R9. Il s'agit d'un montant provisoire destiné à couvrir les travaux supplémentaires demandés qui pourraient survenir en raison de l'absence de l'observateur de ECCC pour quelque raison que ce soit. Ce travail peut inclure, sans toutefois s'y limiter, des demandes d'expédition ou de ramassage de matériel, ou la génération de rapports supplémentaires, par exemple.

Q10. Les déclarations des sous-paragraphes 3.2.2 et 3.2.3 de la rubrique 3.2 - Formation des observateurs de l'appendice 1 de l'annexe A semblent se contredire en ce qui concerne la formation initiale

R10. Veuillez voir la modification à la demande de soumissions ci-dessous

Modifications à la demande de soumissions:

À Annexe A, Énoncé des travaux, point 4, premier paragraphe:

SUPPRIMER: *Au complète.*

INSÉRER :

« ECCC a besoin des services d'un entrepreneur pour préparer les instruments et lancer les ballons deux fois par jour, chaque samedi, dimanche et durant les jours fériés. Environ deux cent huit (208) lancements les samedis et dimanches, vingt-deux (22) lancements durant les jours fériés (jour de l'An, Vendredi saint, lundi de Pâques, fête de la Reine, fête du Canada, weekend prolongé du mois d'août, fête du Travail, Action de grâce, jour du Souvenir, Noël et lendemain de Noël). Le travail comprend la surveillance des données et des messages produits, ainsi que la transmission rapide des données. Des observations aérologiques additionnelles après deux lancements par jour peuvent être requises pendant au plus (25) jours supplémentaires, soit cinquante (50) lancements additionnels durant l'été, mais ce n'est pas garanti. »

Aux paragraphes 3.2.2 et 3.2.3 de la rubrique 3.2, Formation des observateurs, à l'appendice 1 de l'annexe:

SUPPRIMER: *Au complète.*

INSÉRER :

« 3.2.2 À l'octroi du contrat, le SMC donnera une formation initiale de trois jours à l'entrepreneur et à ses ressources contractuelles, qui comprend les tâches d'observation aérologique sur place exigées par l'inspecteur du SMC de la Colombie-Britannique. L'entrepreneur sera responsable de tous les coûts encourus à la suite de sa participation à la formation.

3.2.3 Le contractant est responsable de toutes les dépenses lors du recrutement et à la formation supplémentaire, pour lui-même et pour son personnel, qui pourraient être nécessaires pendant la durée du contrat ».

La date de clôture est changée à 2018-10-11.

Les autres termes et conditions demeurent inchangés.